

Information et consultation sur l'exécution du plan de formation 2014.

L'an dernier à cette même époque vous aviez recueilli un avis défavorable à l'unanimité des membres titulaires du Comité Central d'Entreprise. Ne pouvant nier l'évidence d'une formation à bout de souffle, vous deviez réagir sans tarder pour retrouver une offre pertinente, dynamique et en phase avec les besoins des salariés. Du bilan à date du plan de formation 2014, que retient-on ?

- Comme l'an dernier, une diminution générale significative du nombre d'heures de formations dispensées.
- Les formations métiers : sur quel périmètre peut-on voir clairement qu'un effort majeur a été donné ? Exemple sur les services centraux où près de 50% des heures de formations ont été allouées à des thèmes qui ne sont pas en lien direct avec les métiers.
- Le développement de l'employabilité, axe majeur présenté sur 2014 avec juste un exemple : 5 accompagnements de VAE... 5... sur plus de 50 000 salariés alors qu'un des partis pris était la détection des compétences. Comment espérer un résultat sans y mettre les moyens ?
- Des formations en décalage qui grossissent un catalogue devenu indigeste : la prime de progrès, ne faut-il pas adapter l'offre suivant le contexte et suspendre certains modules quand cela est judicieux ?

Avec les exemples cités ci-dessus, vous comprendrez l'état d'esprit et l'amertume qui m'amine. La rupture attendue n'a pas eu lieu, la formation Auchan reste sur ses piliers vieillissants malgré des partis pris alléchants.

J'émet un avis défavorable sur l'exécution du plan de formation 2014.